



Contrat Français à Londres

Par **Ronan DOUERIN**, le **16/02/2017** à **04:44**

Bonjour,

J'ai rencontré à Londres une société américaine qui souhaite m'engager.

Il s'agit d'un poste avec une responsabilité Européenne aussi je peux m'installer ou je veux et je peux choisir mon contrat.

J'ai donc choisi un contrat Français (employé de la société française mais je serais en en quasi permance dans les locaux londoniens et je residerais à Londres.

Pourriez-vous me dire à quel pays je vais devoir payer mon impot ?

Fiscalement je suis célibataire et sans enfants (je verse une pension alimentaire à la maman) , selon vous quelle fiscalité sera la plus atractive dans mon cas merci